

La Guadeloupe a droit à son cyclotron

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

12 septembre 2014

Faut-il absolument doter la Martinique du seul cyclotron qui desservirait également la Guadeloupe et la Guyane. Pour rappel le cyclotron est un outil médical moderne qui permet de détecter très tôt des cancers et également la probabilité d'accident cardiaque. En dépit des tenants de cette thèse, pour la plupart basés en Martinique, mais on trouve aussi des médecins résidents en Guadeloupe ou carrément guadeloupéens pour soutenir cette option. Nonobstant encore la communication pour le moins complaisante, affichée la semaine dernière dans la presse, nous nous devons au Courrier de Guadeloupe d'apporter une véritable information sur ce dossier et de dévoiler les véritables enjeux qui se profilent à l'horizon dans cette affaire. Le directeur du CHU de la Martinique a adressé le 13 août dernier aux membres de la conférence de zone, instance qui se réunit pour définir entre autres les besoins en équipements médicaux de leur région, une lettre par laquelle lui et les autres signataires de cette lettre s'offusquent des démarches entreprises pour doter la Guadeloupe d'un cyclotron. L'argument avancé tient soit de la malhonnêteté intellectuelle soit de l'ignorance coupable. Pour faire vite et après avoir dénoncé ceux qui s'agitent pour doter la Guadeloupe d'un cyclotron, les signataires de ce courrier estiment en substance que ce choix serait un gouffre financier " L'idée de construire des cyclotrons autonomes sur chacun des territoires serait dramatique, dispendieux. Le projet justifie au contraire une coopération régionale très forte pour aboutir, et c'est l'une des raisons qui a retardé sa mise en place par rapport à la Réunion. On pourrait rétorquer que la fin de l'argumentation est fausse. Le CHU de la Martinique disposait de 17 millions octroyés par l'agence Française de développement (AFD) pour s'équiper. Il ne l'a pas fait. Il a utilisé cet argent pour combler son déficit d'exploitation. Est-ce la faute à l'absence d'une forte coopération régionale ? Je signale qu'à l'époque, la Guadeloupe n'était pas du tout sur les rangs. Or, la solution

d'un cyclotron par territoire existe bel et bien. Il faut juste choisir le format adapté à la taille de notre territoire et il existe. Les américains construisent des petits cyclotrons parfaitement en adéquation avec nos besoins. Aux États-Unis, des cyclotrons juchés sur des semi-remorques sillonnent le pays. Le fonctionnement annuel d'un tel dispositif ne coûte que 300 000 euros par an. Pour tout dire, le choix de la Martinique repose sur une solution technique déjà ancienne. Mais il est brandi avec force parce qu'il sous-tend une autre ambition, un autre projet. Si la Martinique récupère le seul cyclotron de la Région, il sera logique qu'elle crée une antenne de la fac de médecine actuellement basée en Guadeloupe. Mieux, la fac des sciences pour l'heure toujours en Guadeloupe forme des radios physiciens qui travaillent pour le compte de la médecine nucléaire. Mais un seul cyclotron basé en Martinique justifiera que le territoire récupère également la fac des sciences. Dernier point : le directeur du CHU de la Martinique propose que l'affaire soit tranchée par un expert neutre. Il propose le professeur Bourguet, celui-là même qui vient de nommer un professeur de médecine nucléaire en Martinique Farid Karim. Sans mettre en doute la neutralité de quiconque, on voit mal le professeur Bourguet ne pas désigner un territoire pour lequel il vient de coopter un de ses pairs. Que disent nos élus ?